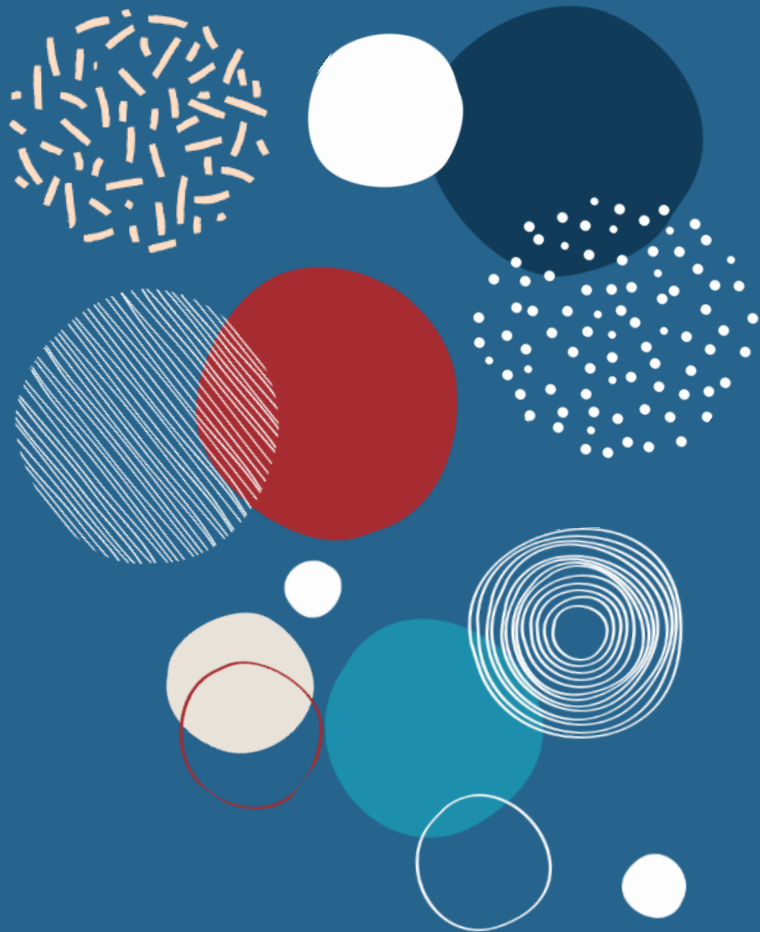




Rapport annuel

2021





Conseil national de l'alimentation

251, rue de Vaugirard - 75732 Paris Cedex 15
www.cna-alimentation.fr @CNA_Alimentation

Le présent rapport a été adopté le 26 janvier 2022.



Sommaire

p.5
Le CNA en bref

p.6
Edito de Guillaume
Garot

p.7
L'alimentation en
quelques chiffres

p.10
1. Recommandation
pour les politiques
publiques

p.14
2. Le Conseil
National de
l'Alimentation

p.16
Fonctionnement du CNA

p.18
Les membres du CNA

p.20
Edito de Sylvie Vareille

p.21
Le secrétariat
interministériel

p.22
Entretiens avec les
directeurs généraux

p.24
3. Rapport d'activités

p.25
2021 en quelques
chiffres

Sommaire

p.26
2021 en un coup d'œil

p.29
Les avis adoptés en
2021

p.31
Sobriété en emballages
alimentaires

p.35
Retour d'expérience de
la crise Covid-19

p.36
Groupes de
concertation en cours

p.37
Comité national
d'éthique en abattoirs

p.38
Nouveaux comportements
alimentaires

p.39
Prévenir et lutter contre
la précarité alimentaire

p.41
Autres travaux

p.47
Rayonnement extérieur

p.55
Annexe

Le CNA en bref



Une **instance consultative indépendante** rattachée aux ministères de **l'environnement, de la santé, de la consommation et de l'agriculture** ;



Qui formule des recommandations destinées aux **décideurs publics** et aux **acteurs de la chaîne alimentaire** ;



Consultée notamment sur les grandes orientations de la politique relative à la **sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments**, la **qualité des denrées alimentaires**, **l'information des consommateurs**, la **prévention des crises** et la **communication sur les risques** ;



Et qui **associe régulièrement des citoyens à ses travaux** depuis 2020, afin de bénéficier de leurs savoirs et de mieux identifier les attentes sociétales.

Edito – Guillaume Garot

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas forcément au sein du Conseil National de l'Alimentation ! Après le choc d'adaptation que nous avons connu en 2020, notre « Parlement de l'alimentation » a pu retrouver en 2021 son rythme de croisière, entre réunions en « distanciel » et plénière en « présentiel ».

C'est la force de notre collectif de savoir s'adapter, mû par la volonté d'avancer et de produire des propositions partagées. Les travaux n'ont d'ailleurs pas manqué, en un an.

La question des emballages alimentaires a occupé une grande partie de notre agenda commun. Nous sommes parvenus, sur ce sujet sensible et complexe, à des recommandations consensuelles, qui ont nourri la décision publique et ont été largement reprises jusqu'auprès du grand public.

Le travail de fond que nous avons entamé avec l'avis n°89 « Retour d'expérience de la crise Covid-19 », adopté en juillet 2021 se prolongera jusqu'en 2022 au sein de deux nouveaux groupes de concertation, sur les nouveaux comportements alimentaires et sur la précarité alimentaire.

Enfin, nous avons poursuivi en 2021 notre ouverture à de nouveaux modes de participation, pour mieux recueillir et appréhender la parole citoyenne, matériau indispensable à nos réflexions et travaux. Je me réjouis que notre Conseil ait été distingué par les Trophées de la Participation pour son engagement et ses méthodologies dans ce champ.

Dans la période si particulière que nous vivons depuis maintenant deux ans, le CNA a su s'exprimer, s'adapter et, lorsque c'était nécessaire, se réinventer pour continuer à porter les attentes et la vision des acteurs de l'alimentation auprès des décideurs de la politique alimentaire. Nous continuerons avec la même énergie en 2022 !

Guillaume Garot, Président du CNA



L'alimentation en quelques chiffres (1/3)



Production agricole

Avec une part de **18,1 %** de la production en valeur de l'Union européenne à 27 Etats membres, la France est le **1^{er} producteur agricole européen.**

(Agreste, Graph'Agri 2021)



Consommation alimentaire

Environ **1/5^{ème}** des **dépenses de consommation des ménages** en France est consacré à l'**alimentation.**

(Agreste, Graph'Agri 2021)



Emploi

Les activités de production et de transformation liées à l'**agriculture, la sylviculture, la pêche et les industries agroalimentaires** emploient **1,4 million de personnes** (salariés et non-salariés) en équivalent temps plein en 2020, soit **5,2%** de l'**emploi** total national.

(Agreste, Graph'Agri 2021)

L'alimentation en quelques chiffres (2/3)



Autoconsommation

20% des ménages ont consommé au moins un aliment de leur propre production ou de celle d'un autre ménage en 2017.

(Insee Focus 2021)



Circuits courts

En 2020, **64% des Français** ont consommé des produits issus des circuits courts au moins une fois par mois.

(Baromètre Pourdebon.com/Kantar)



Aide alimentaire

Jusqu'à **7 millions de personnes** auraient eu recours à **l'aide alimentaire** en 2020, soit près de **10%** de la population française.

(Etat de la pauvreté en France 2021 – Secours Catholique Caritas France)



E-commerce alimentaire

En 2021, la hausse des ventes se poursuit avec **+13%** de progression par rapport à 2020.

(NielsenIQ/Fevad – mai 2021)

L'alimentation en quelques chiffres (3/3)



Surface agricole

La **surface agricole utilisée** représente aujourd'hui environ **52% du territoire national**, contre près de 63% en 1950.

(Agreste)



Innovation et technologies

Soutien public aux start-ups et entreprises des secteurs **FoodTech et AgriTech** : 2 appels à projets dotés de **200 millions d'euros** dans le 4^{ème} Programme d'investissements d'avenir en 2021.



Restauration collective

La **restauration collective** en France représente **7 millions de repas** par jour.

(Ademe/Xerfi)



Climat

L'**alimentation** représente **1/4 de nos émissions de gaz à effet de serre**, soit autant que le transport et le logement.

(Ademe)

1

Recommandations pour les politiques publiques

Recommandations pour les politiques publiques

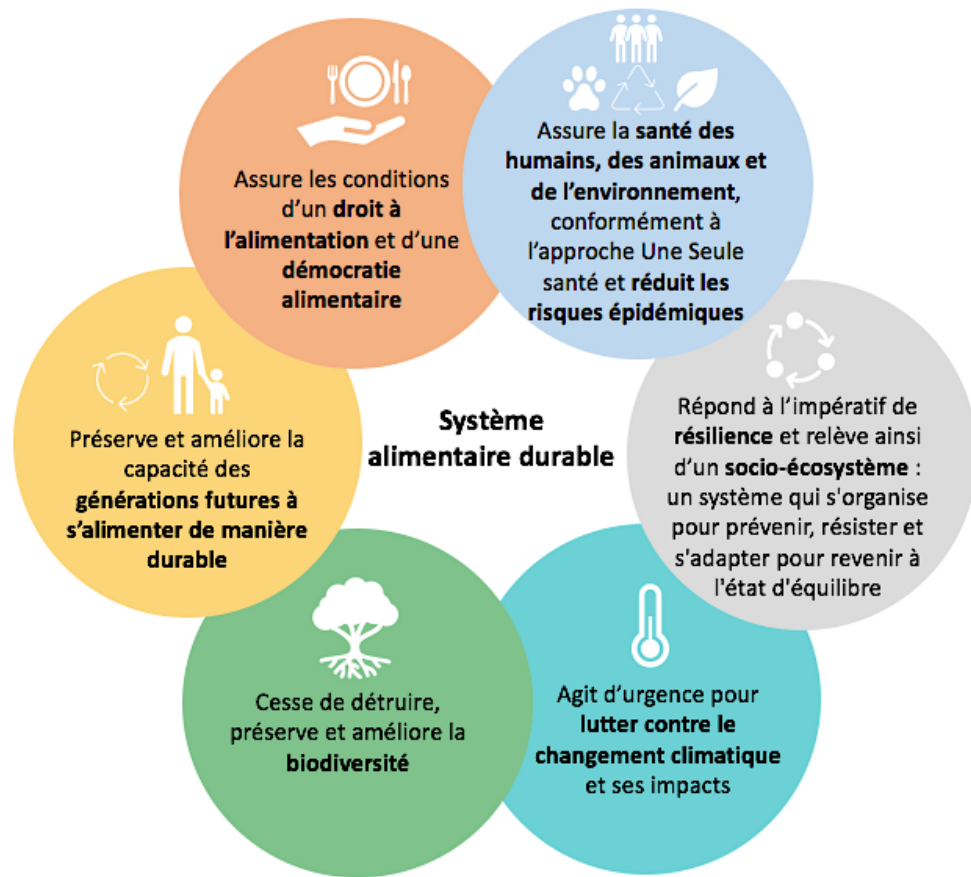
Le CNA recommande d'**intégrer le développement de systèmes alimentaires durables** dans les politiques alimentaires, agricoles et environnementales pour :



promouvoir une alimentation intégrant la santé et le bien-être animal, le respect de l'environnement, ainsi que la santé et le bien-être des humains, à toutes les échelles du territoire et en tenant compte des spécificités territoriales ;



développer des pratiques agricoles et d'élevage respectueuses de la santé humaine, environnementale et animale (« *One Health* »), relevant de l'approche agroécologique : agroforesterie, permaculture, polyculture, pâturage extensif, élevage en plein air, polyculture élevage, etc.



Le CNA a mis en avant des **indicateurs** pour atteindre l'objectif d'une alimentation compatible avec un système alimentaire durable.

Recommandations pour les politiques publiques

Le CNA recommande d'**aller vers plus de sobriété en matière d'emballages alimentaires**, notamment :



En restauration collective : de promouvoir un changement de paradigme (passer de l'usage unique du plastique **vers des substituts ré-employables**) et de tendre progressivement **vers le zéro-plastique** ;



De **réduire la consommation des emballages les plus défavorables pour l'environnement** au cours de leur cycle de vie, tout en maîtrisant les risques sanitaires et en préservant l'information des consommateurs ;



De révolutionner les mentalités et les pratiques afin d'**opérer le changement d'échelle** attendu dans le **développement de la vente en vrac, selon des** modalités de fonctionnement qui permettent d'aboutir à de réels avantages en matière de préservation de l'environnement et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

2

Le Conseil national de l'alimentation

Quatre ministères de rattachement

Ministère chargé de
l'environnement



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère chargé de la
consommation



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère chargé de
la santé



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ministère chargé de
l'agriculture



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Comment fonctionne-t-il ?

Le CNA peut être saisi par :



Un des ministères de rattachement



Le président du CNA



Ses membres (au moins un des 8 collègues)



Une instance consultative placée auprès de l'État ou l'un de ses établissements publics



Un mandat (feuille de route) est voté en séance plénière



Un groupe de concertation est constitué et se réunit mensuellement



Phase de concertation et de construction du projet d'avis
Alimentée par les contributions de tous les participants du GC



Phase de questionnement
Auditions d'experts scientifiques et spécialistes métiers en lien avec le sujet traité



Des citoyens volontaires et/ou tirés au sort peuvent venir enrichir les réflexions du CNA

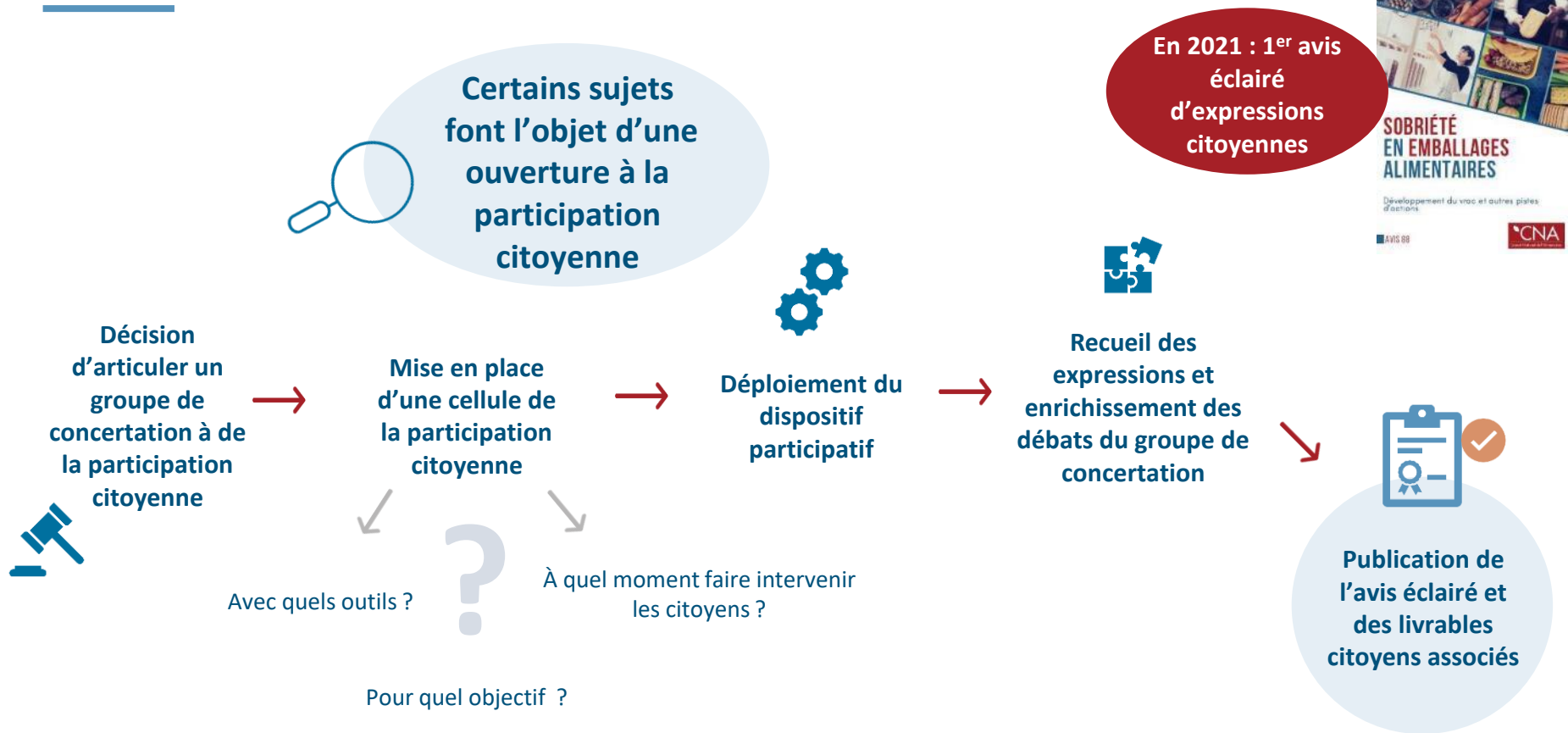


Un projet d'avis et des recommandations sont rédigés et soumis au vote en séance plénière

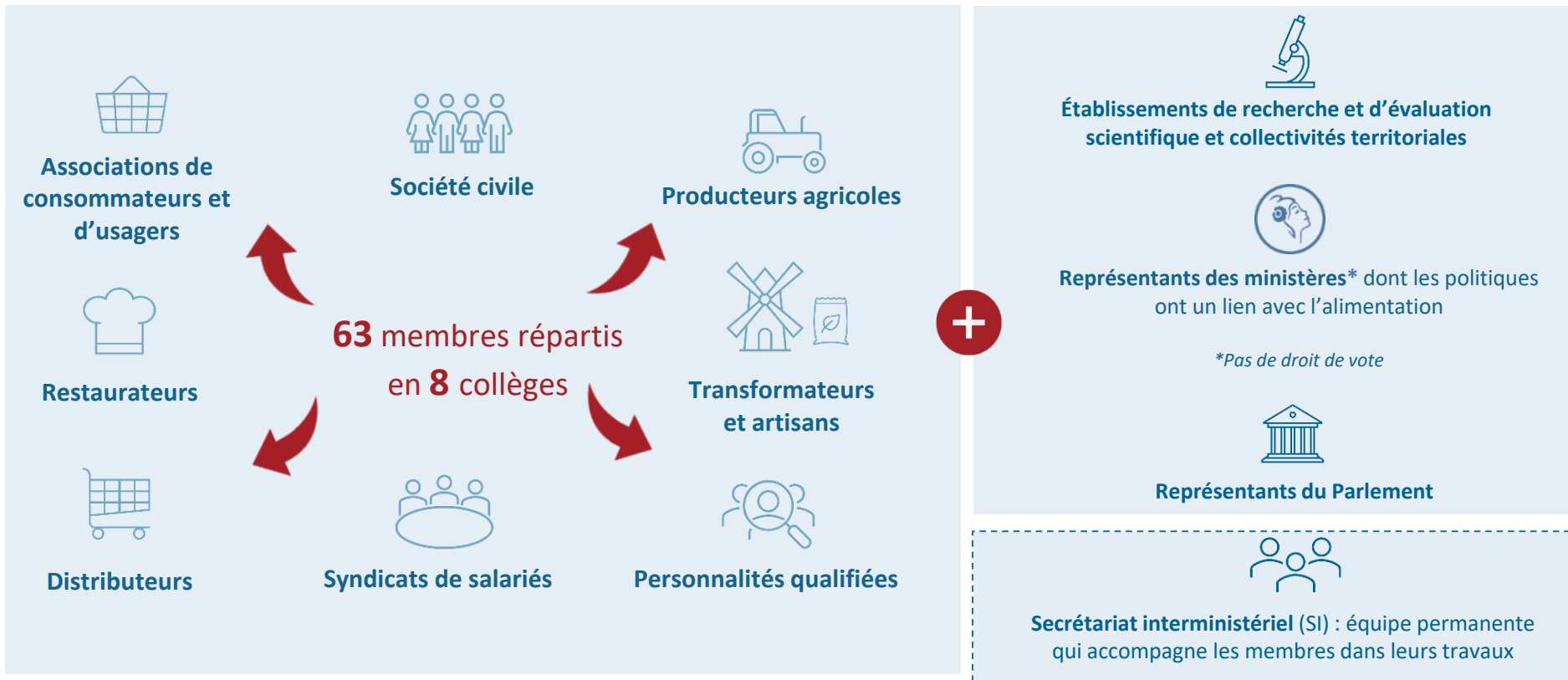


L'avis adopté est rendu public et transmis aux décideurs publics

Comment fonctionne la participation des citoyens ?

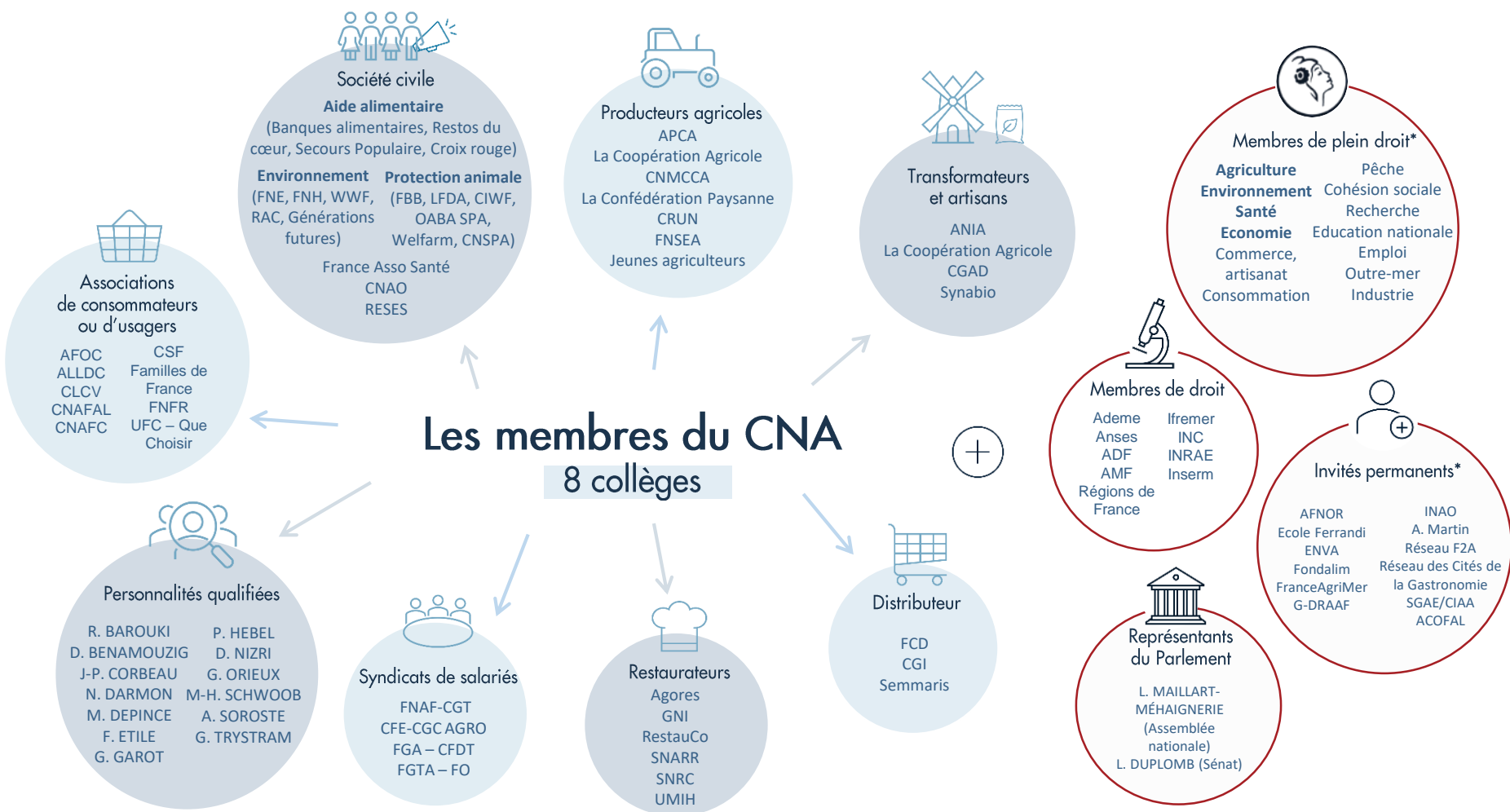


Qui compose le CNA ?



Les membres du CNA

8 collèges



*Pas de droit de vote

Edito – Sylvie Vareille

Madame, Monsieur, chers membres du Conseil National de l'alimentation,

En 2021, le CNA a vu aboutir ses travaux sur le retour d'expérience de la crise Covid 19 consacré au premier confinement de 2020. Qui aurait pu croire que la crise sanitaire se poursuivrait bien au-delà et impacte autant notre société toute entière et dans toutes ses dimensions ? Au quotidien, en 2021, les travaux du CNA se sont poursuivis, avec d'autres outils, d'autres modalités installées dans la durée. Le secrétariat interministériel est resté attentif vis-à-vis de ses membres et de leurs attentes. Notamment, nous avons adapté notre règlement intérieur pour mieux travailler dans toutes les concertations menées ensemble. Dès que cela a été possible, nous avons proposé une séance plénière en présentiel qui a fait du bien à tous.

Ainsi en 2021, trois avis* du CNA ont été votés en séance plénière et publiés. De son côté, le comité national d'éthique des abattoirs s'est consacré au suivi des recommandations établies en 2019 dans son avis 82.

De nouveaux groupes de concertation ont démarré sur des sujets en lien avec ce que nous vivons dans cette crise sanitaire. Les nouveaux comportements alimentaires, quel impact sur l'alimentation durable ? Prévention et lutte contre la précarité alimentaire, comment faire mieux ? Ce sont des thématiques qui interrogent les membres et dont ils se sont emparés par auto-saisine.

C'est en partageant leurs connaissances et leurs expériences sur ces thématiques, par la concertation constructive, et en s'appuyant sur la participation citoyenne, que le CNA bâtit des recommandations. Ses avis sont faits pour éclairer les décideurs publics mais aussi appuyer les initiatives privées, et pour mieux répondre à ces enjeux émergents questionnant les valeurs de souveraineté et de démocratie alimentaires si importantes pour notre avenir.

Sylvie Vareille, Secrétaire interministérielle du CNA

*avis 87, 88 et 89



Le secrétariat interministériel du CNA



L'équipe du du CNA organise et anime les activités du CNA. En 2021, elle est composée de :

- **Sylvie Vareille**, Secrétaire interministérielle du CNA ;
- **Margaux Denis**, adjointe de la secrétaire interministérielle et chargée de concertations ;
- **Chloé Abeel**, chargée de mission participation citoyenne ;
- **Juliette Lebourg**, chargée de concertations ;
- **Mauranne Lachaise**, chargée de concertations.

Au cours de l'année, l'équipe a accueilli plusieurs stagiaires dont les missions sont détaillées page 45 : **Erika Cardona**, **Mathilde Ducro**, **Maximilien Bailly** et **Amélie Karrer**.

Entretiens avec les directeurs généraux (1/2)

”



Thomas Lesueur
Commissaire général au
développement durable

Le Ministère de la Transition Écologique s'est fortement impliqué dans les travaux du CNA en 2021 et poursuivra cet engagement, en particulier sur les sujets des nouveaux comportements alimentaires et de la précarité. Il contribuera activement à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, qui répond à la nécessité de prendre en compte conjointement les enjeux alimentaires et environnementaux.

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets donne une impulsion nouvelle à la transition alimentaire, en prévoyant notamment l'accompagnement de la restauration collective vers une offre de menus diversifiés en sources de protéines. L'expérimentation conduite sur l'affichage environnemental des produits alimentaires a montré qu'il est possible de mettre en place un affichage environnemental qui soit à la fois transversal et différenciant à l'intérieur d'une catégorie de produits, et à même de guider le consommateur.

L'évolution des comportements alimentaires et des modes de production représente en effet un levier majeur de la transition écologique, que les travaux du CNA contribuent à mobiliser.

“

Pr Jérôme Salomon
Directeur général
de la santé



Le Ministère des Solidarités et de la Santé a pour objectif de rendre plus facile pour tous un accès à une alimentation saine et durable en réduisant les inégalités sociales de santé rendues encore plus visibles par la crise sanitaire que nous traversons.

Pour cela, il est important d'agir sur les comportements individuels et collectifs, et de s'adapter à leurs évolutions. C'est en particulier l'objet des travaux engagés par le CNA sur les nouveaux comportements alimentaires. Il s'agit également de rendre l'environnement alimentaire plus favorable à la santé pour tous, en y intégrant les enjeux de la précarité alimentaire sur lesquels le CNA travaille, en y associant une participation citoyenne, et dans une perspective de durabilité.

C'est vers cette alimentation durable qui répond au concept *One Health* que nous nous efforçons tous de tendre. La mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat, prévue par la loi Climat et résilience, visera, à horizon 2023, à intégrer cette nouvelle dimension.

Entretiens avec les directeurs généraux (2/2)

”



Virginie BEAUMENIER

Directrice générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes prend une part active aux travaux du CNA car ce lieu unique permet un courant d'échange permanent entre acteurs de l'ensemble de la chaîne alimentaire. Ses travaux éclairent les pouvoirs publics comme la société. En 2021, la DGCCRF a apporté son expertise aux travaux sur la réduction des emballages alimentaires initiés à la suite de la promulgation des lois EGALIM et AGECE, en particulier vis-à-vis du développement du vrac. Celui-ci répond en effet à la volonté d'un nombre croissant de consommateurs soucieux de contribuer à réduire leur empreinte carbone mais soulève un certain nombre de questions pratiques.

Dans le cadre de la relance de notre économie, la DGCCRF accompagne le développement des nouveaux modèles économiques et de nouveaux modes de consommation, en favorisant une transition écologique au bénéfice des consommateurs. À ce titre les travaux engagés par le CNA sur l'évolution des comportements alimentaires trouvent écho dans les orientations de son action.

“

Bruno Ferreira
Directeur général de l'alimentation



Cette année encore, l'action du CNA s'inscrit pleinement dans l'actualité du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Les avis adoptés sur les contenants plastiques en restauration collective, les travaux lancés sur les nouveaux comportements alimentaires et la lutte contre la précarité alimentaire résonnent particulièrement avec les objectifs de la Loi Egalim et les priorités d'actions du PNA 3.

Le CNA offre désormais un dialogue renoué avec la société sur ces sujets protéiformes, avec le recours à la participation citoyenne. Le retour d'expérience de la crise covid-19 met en exergue la forte convergence entre les recommandations du CNA et les solutions apportées par les pouvoirs publics.

Au delà des projets alimentaires territoriaux et du plan protéines, instruments clés de la résilience et de la souveraineté alimentaires des territoires, l'approche *One health* trouve des déclinaisons concrètes dans la transition vers des systèmes de production alimentaires plus durables que nous accompagnons.

3

Rapport d'activités 2021

2021 en quelques chiffres



3 séances plénières
dont une en présentiel



3 avis adoptés



21 réunions de concertation



5 groupes de concertation actifs



10 réunions de la Cellule de la participation



100% des réunions de concertation en visio

2021 en un coup d'oeil

10 mars
Séance plénière

- Adoption de l'**avis 87** sur la substitution des contenants alimentaires composés de plastique en restauration collective
- Vote sur les sujets prioritaires pour 2021

7 juillet
Séance plénière

- Adoption de l'**avis 88** sur la sobriété en emballages alimentaires
- Adoption de l'**avis 89** sur le retour d'expérience de la crise Covid-19
- Adoption du règlement intérieur révisé.

13 octobre
Séance plénière

- Présentation du retour d'expérience de l'expérimentation sur le sujet des emballages alimentaires



Réunions de la 2^{ème} cellule de la participation citoyenne

janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

août

septembre

octobre

nov.

décembre

Retour d'expérience de l'expérimentation de l'ouverture à la participation citoyenne

11 février

Présentation des résultats de la participation citoyenne au GC emballages

Déploiement du 1^{er} dispositif de participation citoyenne au CNA

Un panel citoyen et des ateliers exploratoires sur les emballages alimentaires



30 avril

Première réunion de **révision du règlement intérieur** du CNA

5 mai

Dernière réunion du groupe de concertation « **Retex de la crise Covid-19** »

8 juin

Dernière réunion du groupe de concertation « **Emballages alimentaires** »

21 septembre

1^{ère} réunion du groupe de concertation « **Nouveaux comportements alimentaires** »



26 octobre

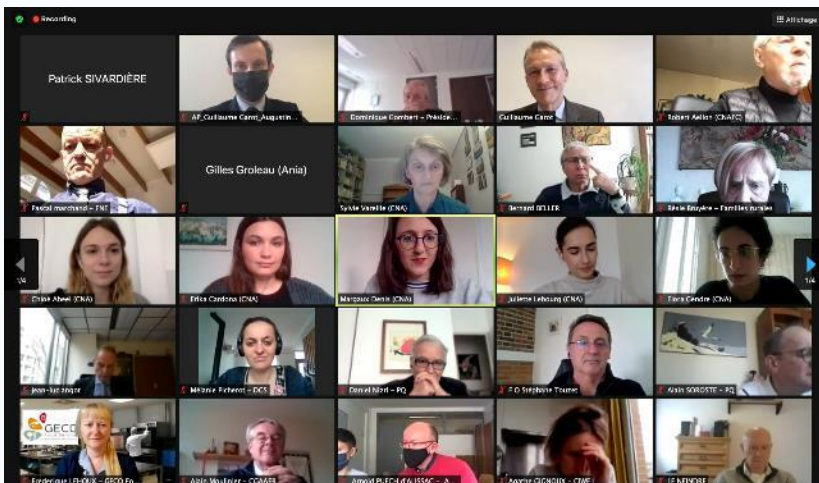
1^{ère} réunion du groupe de concertation « **Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire** »

7 décembre

Le CNA est **lauréat 3 étoiles des Trophées de la Participation et de la Concertation**

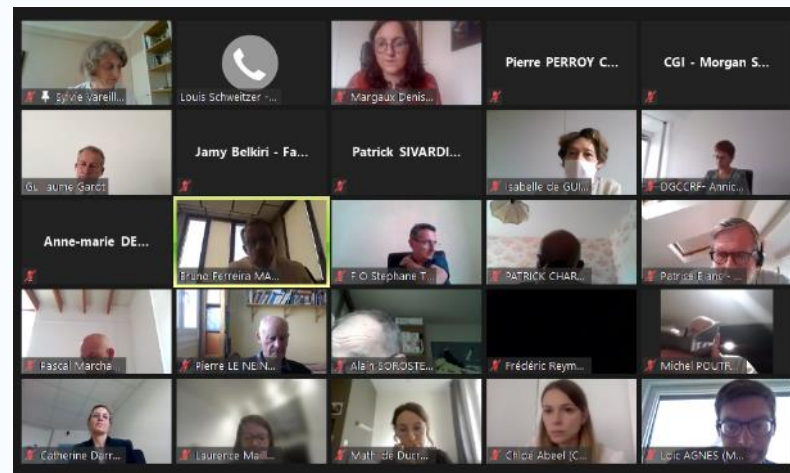


Réunions du **Comité national d'éthique des abattoirs** (groupe permanent)



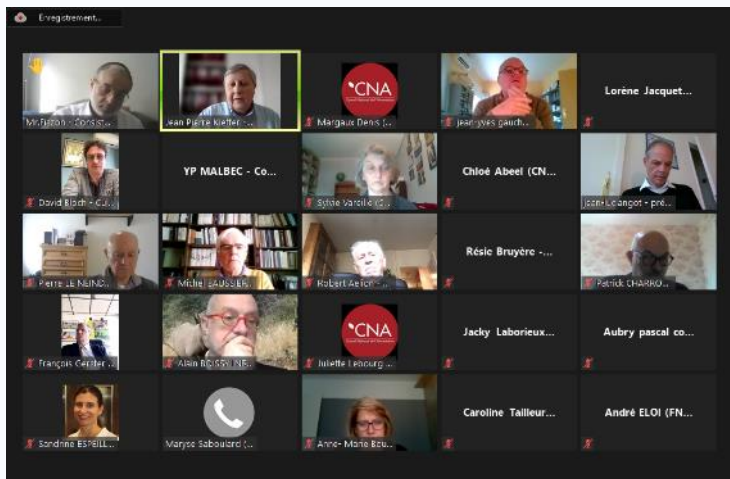
SÉANCE PLÉNIÈRE DE MARS

La séance plénière du 10 mars 2021 s'est tenue en visioconférence. Les membres ont notamment adopté l'avis n°87 « Substitution des contenants alimentaires composés de plastique en restauration collective » et le programme de travail de l'année 2021.



SÉANCE PLÉNIÈRE DE JUILLET

La séance plénière du 7 juillet 2021 s'est également tenue par visioconférence : les membres ont adopté les avis 88 « Sobriété en emballages alimentaires » et 89 « Retour d'expérience de la crise Covid-19 », le règlement intérieur du CNA révisé ainsi que les mandats de deux nouveaux groupes de concertation.



COMITÉ NATIONAL D'ÉTHIQUE EN ABATTOIRS

Le Comité national d'éthique en abattoir (CNEAb), groupe permanent du CNA, a poursuivi ses travaux en visioconférence durant l'année 2021 (trois réunions).



SÉANCE PLÉNIÈRE D'OCTOBRE

La séance plénière du 13 octobre 2021 marque le retour en présentiel ; elle s'est tenue dans les locaux du Ministère des Solidarités et de la Santé.



Avis adoptés en 2021

Trois avis adoptés en 2021



SUBSTITUTION DES CONTENANTS ALIMENTAIRES COMPOSÉS DE PLASTIQUE EN RESTAURATION COLLECTIVE

AVIS 87



SOBRIÉTÉ EN EMBALLAGES ALIMENTAIRES

Développement du vrac et autres pistes
d'actions

AVIS 88



RETOUR D'EXPÉRIENCE DE LA CRISE COVID-19

Période du premier confinement national

AVIS 89



Travaux sur les emballages alimentaires

► Les ministères de rattachement du CNA l'ont saisi en 2019 sur la question de la sobriété en emballages alimentaires. Cette saisine a débouché sur un groupe de concertation après adoption d'un mandat le 17 juin 2019.

► Le groupe de concertation « Emballages alimentaires », présidé par M. Dominique Gombert, a focalisé ses travaux sur trois thématiques et a ainsi produit trois avis présentant des échéances et des enjeux distincts :

(1) les exemptions relatives aux **emballages plastiques pour les fruits et légumes** prévue par la loi AGECE [objet de l'avis n°86 adopté en 2020] ;

(2) la substitution des **contenants alimentaires composés de plastique dans la restauration collective**, prévue par la loi Egalim [avis n°87] ;

(3) la **sobriété des emballages alimentaires en général**, notamment le **vrac** [avis n°88].

► Le CNA a réalisé un [dossier de presse](#) pour valoriser les résultats de ces trois avis.

1

Un avis sur l'interdiction des **emballages plastiques des fruits et légumes**

Avis n°86 adopté en septembre 2020.



2

Un avis sur la substitution des **contenants en plastique en restauration collective**

Avis n°87 adopté en mars 2021.



3

Un avis sur la **sobriété en emballages alimentaires en général**, notamment la **vente en vrac**

Avis n°88 adopté en juillet 2021.

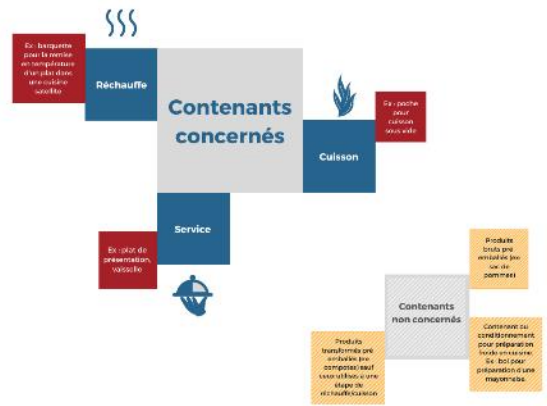


Substitution des contenants alimentaires composés de plastique en restauration collective

- ▶ Le CNA a été saisi par ses ministères de rattachement pour éclairer notamment l'application des lois « Egalim » (article 28) et « Agec » (article 77), qui prévoient la fin de certains usages de contenants plastiques en restauration collective.
- ▶ En réponse à cette saisine, le CNA a adopté le 10 mars 2021 **l'avis n°87 sur la substitution des contenants alimentaires composés de plastique en restauration collective**, deuxième avis du groupe de concertation sur les emballages alimentaires présidé par M. Dominique Gombert.
- ▶ Dans cet avis, le CNA rappelle les forts enjeux du secteur de la restauration collective et se positionne notamment sur les contenants, établissements et matériaux concernés.
- ▶ Les travaux ont conduit à la formulation de deux grandes ambitions :
 - Promouvoir un **changement de paradigme** : passer de l'usage unique du plastique vers des substituts ré-employables
 - **Tendre progressivement vers le zéro-plastique.**
- ▶ L'avis du CNA propose des définitions, des éclairages sur le périmètre concerné ainsi que quatre recommandations clés.

- Recommandation 1** - Diffuser les solutions déjà identifiées et accompagner les professionnels dans leur mise en œuvre effective
- Recommandation 2** - Former les professionnels des entreprises et des collectivités
- Recommandation 3** - Identifier les chefs de file
- Recommandation 4** - Préciser le calendrier de déploiement de l'interdiction des plastiques de cuisson, réchauffe, service au regard des solutions opérationnelles concrètes.

[Avis complet](#)



Sobriété en emballages alimentaires : développement du vrac et autres pistes d'action

► Le CNA a été saisi sur la question générale de la **sobriété en emballages alimentaires** et a rendu un troisième et dernier avis sur la question en juillet 2021, l'[avis n°88](#).

Compte tenu de l'ampleur de la thématique, cet avis se focalise plus particulièrement sur la question de la **vente en vrac**. Il présente également des éléments de réflexion plus généraux relatifs à la **sobriété en emballages** et notamment sur le **réemploi** et l'**écoconception**.

► Le CNA et les citoyens ayant participé à la démarche participative associée au groupe de concertation rappellent la nécessité d'un engagement de tous les acteurs du secteur de l'alimentation pour une réduction effective et significative de l'utilisation de certains emballages ou contenants alimentaires.



[Avis complet](#)
[Résumé de l'avis](#)

Concernant la **vente en vrac**, les ambitions sont de :

- **Réduire la consommation des emballages** les plus défavorables pour l'environnement au cours de leur cycle de vie, tout en maîtrisant les risques sanitaires et en préservant l'information des consommateurs ;
- **Révolutionner les mentalités et les pratiques** afin d'opérer le changement d'échelle attendu dans le développement de la vente en vrac ;
- Mettre en œuvre des modalités de fonctionnement de la vente en vrac qui permettent d'aboutir à de réels avantages en matière de **préservation de l'environnement** et de **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

Concernant la **sobriété en emballages alimentaires** au sens large, le CNA a émis des pistes de recommandations sur les thèmes suivants : le réemploi, mieux informer, mieux transporter, mobiliser tous les acteurs, l'accessibilité, mieux sensibiliser, la recherche.

L'avis portant sur la sobriété en emballages alimentaires est le 1^{er} avis du CNA éclairé de la participation citoyenne

► Contexte de la participation citoyenne

Dans le cadre de la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt, le CNA organise des débats citoyens en lien avec ses travaux. Après avoir élaboré une méthodologie de la participation citoyenne, le CNA a conduit une **expérimentation dans le cadre de travaux portant sur la sobriété en emballages alimentaires**. La cellule de la participation citoyenne a formulé une proposition de dispositif de participation citoyenne à l'intention du CNA. La Commission Nationale du Débat Public est venue en appui méthodologique et Ilaria Casillo (vice-présidente de la CNDP) a présidé les travaux de la cellule de la participation citoyenne.

► Déroulé

Le dispositif de participation citoyenne était basé sur 2 outils :

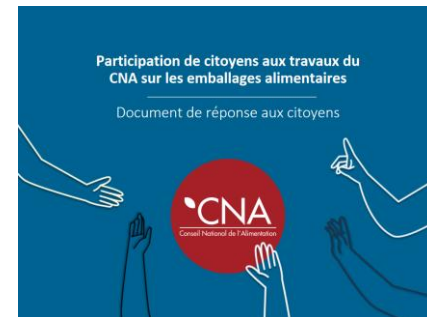
- **Un panel de citoyens** tirés au sort puis recrutés sur des critères de diversité. Ces citoyens ont travaillé pendant 7 sessions sur la question « le vrac pour réduire les emballages alimentaires : bonne ou mauvaise idée ? ».

- **Trois ateliers dits « exploratoires »** autour de la question : « Emballages alimentaires : comment faire moins et mieux ? ».

Compte tenu du contexte sanitaire, ces outils participatifs ont été organisés en ligne à l'exception d'un atelier exploratoire conduit auprès de publics en situation de précarité alimentaire qui s'est tenu en présentiel à Marseille.

Au total, le dispositif participatif a permis de réunir près de **100 citoyens** qui ont formulé **96 propositions pour aller vers plus de sobriété en emballages alimentaires**. Ces propositions ont ensuite été toutes analysées et ont fait l'objet d'une réponse par les membres du groupe de concertation.

Dans l'avis du CNA, **plus de 70% des recommandations ont un lien avec le débat citoyen** : ce sont soit des recommandations formulées sur la base des propositions citoyennes vis-à-vis desquelles le groupe de concertation s'est positionné en accord ou partiellement en accord, soit des recommandations dont les membres ont eu l'idée au cours de l'analyse des propositions citoyennes.



Un document de réponse aux citoyens a été réalisé afin de donner à voir la manière dont les propositions des citoyens ont été analysées puis traitées par le groupe de concertation du CNA

Le CNA a adopté à l'unanimité l'avis « **Retour d'expérience de la crise du Covid-19 – Période du premier confinement national** » lors de la séance plénière du 7 juillet 2021.

► Contexte de travail

Le CNA s'est ainsi auto-saisi, à l'été 2020, pour conduire un **retour d'expérience** (retex) **de la crise Covid-19** sur la période du **premier confinement national**.

L'avis n°89 est issu des réflexions d'un groupe de concertation présidé par **M. Jean-Luc Angot**, Président de l'Académie Vétérinaire et de la 7ème section « Prospective, Société, International » du CGAAER, et modéré par **Mme Catherine Darrot**, Maîtresse de conférence en sociologie rurale.

► Contenu de l'avis

L'analyse de la crise, les auditions d'experts et les retours d'expérience des membres du groupe de concertation ont dans un premier temps conduit à l'élaboration d'une [chronologie partagée de la crise](#).

Ce travail a ensuite permis de mettre en avant l'approche **One Health** et les concepts de **démocratie alimentaire** et de **droit à l'alimentation** comme des leviers majeurs pour assurer le développement de **systèmes alimentaires durables** au niveau national, européen et mondial. Afin d'aller vers leur mise en œuvre concrète, le CNA formule deux niveaux de recommandations :

- des recommandations pour aller vers des **évolutions systémiques**, pour une plus grande durabilité et résilience des systèmes alimentaires suite à la crise du Covid-19 (moyen/long terme) ;
- des recommandations pour aller vers une **meilleure gestion de crise**, qui peuvent se décliner en huit pistes d'action pour une meilleure réponse des systèmes alimentaires aux crises et/ou aux situations de confinement (court terme).

➔ [Avis complet](#) [Résumé de l'avis](#)



📢 Certaines recommandations de l'avis s'adressant à l'échelon européen ou international, celui-ci a été traduit en anglais !
 Consulter [la version anglaise](#) et son [résumé](#)



Groupes de concertation en cours

Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb)

► Le CNEAb est devenue pérenne à la suite de ses premiers travaux publiés en 2019 (avis n°82 du CNA).

C'est un espace unique de dialogue entre toutes les parties prenantes pour améliorer la protection des animaux à l'abattoir et les conditions de travail des personnes en abattoir. Les dimensions d'évolution de l'acceptabilité sociétale, de progrès de la science et d'amélioration des techniques sont prises en compte par les membres pour faire des propositions visant à changer les pratiques et favoriser l'éthique

Le CNEAb, présidé par M. Jean-Luc Angot, s'est réuni cinq fois en 2021. La vice-présidence est assurée par M. Pierre Le Neindre, qui a notamment animé **un sous-groupe de travail sur l'amélioration de la protection animale lors d'abattage sans étourdissement**.

Ce Comité rassemble une cinquantaine de structures, membres du CNA et invités spécifiques (professionnels du secteur, associations de protection animale, vétérinaires, représentants des cultes, chercheurs, etc.).

► Comment le groupe poursuit-il ses activités ?

Conformément à son nouveau mandat, le CNEAb s'attache à suivre les

recommandations qu'il a formulées dans l'[avis n°82](#). En 2021, l'audition des experts et la concertation ont plus particulièrement porté sur l'abattage mobile, la vidéosurveillance, les contrôles opérés par les professionnels et par les services vétérinaires en abattoir, la communication autour de l'abattoir et le bien être au travail des personnes en abattoir.

À noter qu'en 2021, le volet abattoir du Plan de relance a mis en avant cette thématique de protection animale dans son appel à projets pour sélectionner les lauréats

► Comment va travailler le CNEAb en 2022 ?

En 2022, la concertation continue et sur la base des échanges conduits depuis 2019, un bilan du [suivi des recommandations](#) sera établi.



Nouveaux comportements alimentaires

► Quels sont les objectifs du groupe de concertation ?

Le groupe de concertation « **Nouveaux comportements alimentaires** » est issu d'une auto-saisine du CNA. Ce sujet a été mis à l'ordre du jour lors d'un vote sur les chantiers prioritaires pour 2021.

Le mandat, adopté lors de la séance plénière du **7 juillet 2021**, rappelle que ce groupe de concertation est lancé dans un contexte **d'évolution significative des comportements alimentaires** ces dernières années, reflétant des **attentes sociétales fortes** quant à la **durabilité des systèmes alimentaires**. Certains nouveaux comportements alimentaires plus ou moins favorables à cette durabilité se sont développés à la suite de la crise Covid-19, en parallèle d'une **accentuation des inégalités** dans l'accès à une alimentation compatible avec des systèmes alimentaires durables.

Le groupe a pour objectifs de :

- **dresser un état lieux** des « nouveaux comportements alimentaires » à la lumière de la notion de système alimentaire durable et de l'approche *One Health* ;

- identifier plus spécifiquement parmi ces tendances les comportements émergents ayant un impact structurant pour la **durabilité des systèmes alimentaires** ;
- proposer des **solutions opérationnelles** permettant aux systèmes alimentaires de répondre aux attentes sociétales.

► Qui participe au groupe de concertation ?

Le groupe est composé d'une **cinquantaine de structures** représentant les différentes parties prenantes du CNA. Des acteurs ont également été invités à participer au groupe pour apporter leur éclairage sur le sujet : la Chaire Anca, l'Association française des diététiciens et nutritionnistes, l'Iddri, le Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation, la Chaire Unesco Alimentations du Monde, et AlimAvenir.

► Quel est le calendrier des travaux ?

Le groupe a débuté ses travaux en septembre 2021, avec au programme une dizaine de réunions prévues. L'avis est attendu pour le **deuxième semestre 2022**.



Le groupe de concertation « **Nouveaux comportements alimentaires** » est présidé par **Mme Pascale Hébel**, Directrice du pôle consommation et entreprise au Crédoc, et vice-présidé par **M. Fabrice Etilé**, Directeur de recherche à l'INRAE.



Prévenir et lutter contre la précarité alimentaire



► Quels sont les objectifs du groupe de concertation ?

Le CNA s'est autosaisi sur le sujet de la lutte contre la précarité alimentaire en adoptant le mandat d'un nouveau groupe de concertation dédié le 7 juillet 2021. Ce mandat précise les axes possibles de réflexion qui seront étudiés par ce groupe :

- La **cartographie dynamique des populations les plus exposées à la précarité alimentaire** (enfants, étudiants, familles monoparentales, seniors...);
- Les **leviers d'action** pour assurer à tous un accès à une offre alimentaire durable ;
- La pertinence d'un **socle alimentaire fondamental** ou « **sécurité sociale de l'alimentation** » et son contenu ;
- L'**amélioration de l'existant** en matière de lutte contre la précarité alimentaire : structuration des réseaux, développement de l'accompagnement (outils d'éducation à l'alimentation...), amélioration de l'offre, repérage des zones blanches, etc.
- L'état des lieux des **solutions complémentaires ou alternatives à l'aide alimentaire** dans une optique de prévention, d'autonomie et d'inclusion.

► Qui participe au groupe de concertation ?

Le groupe est composé d'une **cinquantaine de structures** représentant les différentes parties prenantes membres du CNA et des structures invitées spécifiquement au groupe pour apporter leur éclairage compte-tenu du sujet traité.

► Quel est le calendrier des travaux ?

Le groupe s'est réuni pour la première fois en octobre 2021, avec au programme une dizaine de réunions prévues. L'avis est attendu pour le **deuxième semestre 2022**.

Le groupe de concertation est présidé par **M. Franck Le Morvan** et modéré par **Mme Magali Ramel**.



Participation de citoyens aux travaux sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire

► Contexte des travaux

Le CNA a retenu le principe de connecter ses travaux sur la prévention et la lutte contre la précarité alimentaire à de la participation citoyenne lors de la séance plénière du 7 juillet 2021. L'objectif de la démarche est de **recueillir les expressions et propositions de citoyens sur le sujet**, en prêtant une attention particulière à la **participation de personnes concernées** par la précarité alimentaire.

Le CNA a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) pour bénéficier d'un appui méthodologique et une nouvelle cellule de la participation citoyenne a été mise en place en septembre 2021.

Cette cellule s'est réunie huit fois et a produit une proposition de **dispositif de participation citoyenne** que le CNA a adopté par voie électronique en janvier 2022.

► Comment le débat citoyen va-t-il être organisé ?

2 outils de participation citoyenne vont être déployés :

- Un panel de citoyens composé de :
 - 50% de personnes en situation de précarité alimentaire sollicitées via des réseaux ;
 - 50% de citoyens non concernés directement par la problématique de la précarité alimentaire tirés au sort puis recrutés sur des critères de diversité.
- Des débats dits « autoportés » ouverts à tous et organisés grâce à l'appui de structures partenaires (collectivités, conseils citoyens, etc.). Ces débats seront conduits avant le panel citoyen de manière à pouvoir verser les résultats qui en sont issus au débat des membres du panel citoyen.

Le dispositif participatif se déroulera sur le **premier trimestre 2022**.



La cellule de la participation citoyenne est présidée par Mme **Illaria Casillo**, appuyée par Mme **Sylvie Blumenkrantz** et M. **Loïc Blondiaux** (CNDP)



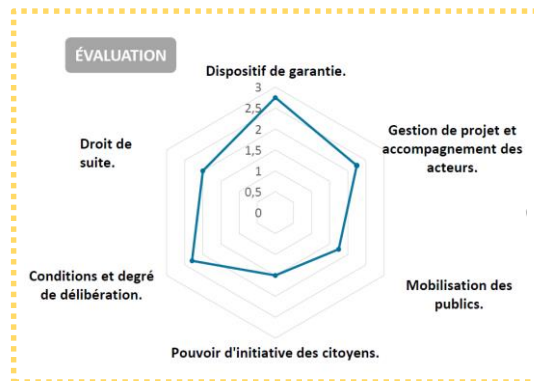
Autres travaux

Retour d'expérience de la première démarche de participation citoyenne au CNA

► Le guide méthodologique de la participation citoyenne du CNA prévoit que soit conduit un retour d'expérience de chaque démarche participative, dans une optique d'amélioration continue de la méthodologie. Pour mener à bien cette mission, une stagiaire issue de l'IEP de Bordeaux (Erika Cardona) et un prestataire (Eclectic Experience) sont venus en appui à l'équipe du secrétariat interministériel. Le retour d'expérience s'est conduit en 3 étapes mi 2021 :

- élaboration de la **méthodologie** ;
- **entretiens** et **questionnaires** auprès des acteurs impliqués ;
- analyse des **résultats** et formulation des **recommandations**.

40 questionnaires ont été complétés et 14 entretiens conduits, qui ont permis de réaliser un arbre argumentatif mettant en avant les points forts et les pistes d'amélioration du dispositif participatif.



ARBRE ARGUMENTATIF

► Le CNA s'est également autoévalué sur la base d'une grille d'évaluation réalisée en lien avec les principes participatifs qu'il s'engage à respecter au travers, notamment, de son adhésion à la Charte de la Participation du Public.

Les recommandations issues du retour d'expérience appellent en particulier à :

- **Renforcer les conditions et le degré de la délibération**, notamment en prévoyant plus de temps pour le débat et les échanges à la fois entre les citoyens et entre les citoyens et les membres du groupe de concertation ;
- **Renforcer le droit de suite**, notamment sur la manière dont les recommandations du CNA nourries de la participation citoyenne ont pu être prises en compte par les pouvoirs publics ;
- Améliorer l'accompagnement des acteurs et développer la **culture de la participation** ;
- Mobiliser **des publics plus larges et plus divers**, notamment en développant les outils d'aller-vers les plus éloignés
- Renforcer le **pouvoir d'initiative citoyen**.

Révision du règlement intérieur



Quelques nouveautés

► Les membres du CNA ont décidé de **réviser le règlement intérieur** (RI) de l'instance en mars 2021.

Cela faisait suite à :

- La demande exprimée par certains membres d'engager une discussion sur les règles de fonctionnement du CNA ;

- La nécessité de mettre à jour le RI qui datait de 2017 ;

- La nécessité de prendre en compte de nouvelles modalités de travail développées depuis 2017 dont la participation citoyenne, les retours d'expérience de crises et les consultations numériques, par exemple.

► La révision du RI s'est déroulée en 2 étapes :

- la conduite d'atelier de **recueil des attentes des membres** ;

- la révision du document écrit.

Le RI révisé a été adopté le 7 juillet 2021.

► Une **feuille de route annuelle** est désormais présentée lors de la première séance plénière de l'année civile et soumise au vote.

► Les bases du fonctionnement de **l'ingénierie de la participation citoyenne** ont été posées avec notamment l'inscription de l'existence de la cellule de la participation citoyenne et du comité de relecture de l'information préalable délivrée aux citoyens dans le RI.

► La possibilité d'adopter un mandat sans vote formel si le sujet avait un lien avec la feuille de route pluriannuelle a été **supprimée**.

► L'objectif de **recherche de consensus** et de **possibilité exceptionnelle d'introduction d'éléments de dissensus** dans des parties précises de l'avis et sous certaines conditions, tel que précisé dans l'article 5 de l'arrêté de fonctionnement du CNA a été rappelé

► Le fonctionnement de la **cellule d'éthique et de déontologie** a été précisé.

Consultation sur la révision du Guide de gestion des alertes

► Le **guide de gestion des alertes** définit les mesures à mettre en œuvre et les principes de la circulation de l'information entre les exploitants du secteur alimentaire et l'administration française en cas de mise sur le marché d'une denrée dangereuse telle que définie dans le cadre de la législation européenne en matière de sécurité sanitaire dite du « Paquet Hygiène ». La gestion des alertes s'appuie sur une coordination opérationnelle, répondant en cela aux impératifs de sécurité et aux exigences légitimes des consommateurs, tout en préservant au mieux une filière des effets potentiellement dommageables d'une alerte sanitaire.

► La première version du guide a été publiée par l'administration en 2005. Il a été révisé pour la dernière fois en 2009, d'où la nécessité de conduire une nouvelle révision en 2020-2022.



► La révision du guide est pilotée par :

- la **Direction générale de l'alimentation** (DGAL) du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation,
- la **Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes** (DGCCRF) du Ministère de l'économie, des finances et de la relance),
- en concertation avec la **Direction générale de la santé** (DGS) du Ministère des solidarités et de la santé.

► La consultation des parties prenantes à laquelle le CNA a contribué s'est déroulée en 2 étapes :

1. Une consultation en amont sur la base d'un questionnaire ;
2. Une consultation sur la base d'une version projet du guide révisé.

La version stabilisée du guide est actuellement en cours de finalisation par l'équipe interministérielle en charge de la révision du guide. Elle fera l'objet d'une présentation et d'une communication auprès des parties prenantes ayant contribué à la révision.

Projets étudiants et stagiaires

Erika Cardona

Erika Cardona, étudiante à Sciences Po Bordeaux, a rejoint le CNA en tant que stagiaire entre mars et août 2021. Elle a notamment eu pour mission de venir en appui à la conduite d'un retour d'expérience d'une démarche de participation citoyenne sur le sujet de la sobriété en emballages alimentaires.

Mathilde Ducro

Mathilde Ducro, étudiante à AgroParisTech, a rejoint le CNA pour un stage entre mai et août 2021. Elle a participé à la préparation du groupe de concertation « Nouveaux comportements alimentaires » en rédigeant notamment des fiches de synthèse pour un dossier d'information préalable à destination des membres du groupe.

Amélie Karrer

Amélie Karrer, étudiante à Sciences Po Lille, a rejoint le CNA en septembre 2021 pour un stage jusqu'à la fin décembre. Elle a notamment eu pour mission de préparer un dossier d'information synthétique sur le sujet de la lutte contre la précarité alimentaire, en amont du lancement d'un dispositif de participation citoyenne sur ce sujet.

Maximilien Bailly

Maximilien Bailly, étudiant en 3ème année à l'école vétérinaire d'Alfort a travaillé en juillet 2021 sur les recommandations de l'avis 82 du Comité national d'éthique des abattoirs pour en préparer le bilan, à l'aune des auditions et des échanges conduits depuis 3 ans dans ce groupe de concertation pérenne du CNA

Mission de conseil AgroParisTech

Le CNA a confié une mission de conseil à Marine Morelli, Gaëlle Balland et Mélina Delpy, étudiantes ingénieures en troisième année à AgroParisTech, sur le suivi des recommandations du CNA.

Ce projet s'est déroulé entre septembre et décembre 2021 et a abouti à la proposition de trois scénarios à l'ambition croissante concernant le suivi des avis. Les étudiantes ont également proposé et conçu différents outils opérationnels;

Suivi des avis

► Publication du décret sur les exemptions à l'interdiction des emballages plastiques pour les fruits et légumes

La publication du décret s'appuie sur les recommandations de l'avis n°86 du CNA, rendu en septembre 2020 suite à une saisine des ministères de rattachement du CNA.

> [Décret n° 2021-1318 du 8 octobre 2021](#) relatif à l'obligation de présentation à la vente des fruits et légumes frais non transformés sans conditionnement composé pour tout ou partie de matière plastique



► Webinaire sur l'alimentation à l'hôpital : les suites de l'avis 78 du CNA

À l'occasion de la Semaine de la dénutrition en novembre 2021, le Pr Jean-Louis Bresson, président de l'avis 78 du CNA publié en 2017, est revenu sur les recommandations clés de l'avis. Les premiers résultats du projet « Repas à l'hôpital », qui s'appuie largement sur les recommandations du CNA, ont été présentés par M. Frédéric Descrozaille.

Ce projet implique certains membres du CNA dont notamment Restau'co.



Rayonnement extérieur

Rayonnement extérieur



janvier

février

mars

avril

mai

juin

juillet

Présentation du CNA aux étudiants du Master Consommation et concurrence de l'Université de Montpellier (fév. 2021)



Audition de **D. Nizri** et **J-P. Corbeau**, co-présidents de l'avis 84 du CNA sur **l'éducation à l'alimentation** par la députée Sandrine Le Feur (mars 2021)



Présentation du CNA et des enjeux nationaux de la mise en œuvre de stratégies alimentaires locales lors d'un **cycle de formation** du Pôle métropolitain de l'Estuaire de Seine (mai 2021)

Présentation du **retour d'expérience sur le Fipronil** (avis 83) à la conférence sur les changements dans la gestion de crises en santé animale de l'AEEMA (mai 2021).



Participation à différentes **instances ministérielles** (Conseil national de la consommation, Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale, Conférence nationale de santé, etc.) et d'autres instances nationales (Comités d'orientation thématiques de l'Anses, etc.)

Rayonnement extérieur

août

Rencontres Européennes de la Participation : organisation d'un atelier en ligne le 17 septembre 2021

septembre

Intervention de D. Gombert sur l'avis 87 sur les **contenants en restauration collective** lors d'une table ronde du salon **Restau'co** à Paris (sept. 2021)

Intervention à la table ronde organisée par Planet A à la **Foire de Châlons** sur l'avis 89 et l'approche One Health (sept. 2021)

Intervention au sein d'un Master de l'**Université de Bourgogne** sur les enjeux de l'alimentation durable à Dijon (sept. 2021)

octobre

Présentation de l'avis 89 du CNA au **Comité Stratégique Agro-alimentaire de l'AFNOR** (oct. 2021)

Présentation de l'ouverture à la participation citoyenne devant le CNTE (oct. 2021)

Présentation de l'avis 87 du CNA au **Forum Agores** à Soustons (oct. 2021)

novembre

Audition du CNA par la Commission permanente territoires, agriculture et alimentation du **CESE** (nov. 2021)

Intervention dans une formation de **VetAgroSup** Clermont-Ferrand : le CNA et les politiques publiques de l'alimentation (nov. 2021)

Participation au forum **OpenAgriFood** à Orléans (nov. 2021)

Visite de la **cuisine centrale de Dijon** et du **CSGA** pour l'équipe du CNA (nov. 2021)

décembre

Le CNA reçoit un **Trophée de la participation et de la concertation** (déc. 2021)

Intervention au sein du master **Métatox d'AgroParisTech** sur le CNA et l'alimentation santé (déc. 2021)



Partenaires & prestataires



Visibilité du CNA

 Conseil national de l'alimentation @CNA_Alim - 23 sept.
 #En direct! Dernière réunion sur le sujet spécifique des emballages plastiques des #fruits et #legumes au sein du groupe de concertation sur les #emballages alimentaires du CNA, par visioconférence.



**ALIMENTATION
LES MOTS DU
DÉBAT**

VISIBILITÉ CONTINUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 5100 abonnés Twitter
- 1580 abonnés LinkedIn
- Diffusion sur Facebook et Instagram de certains contenus « grand public ».



LETRE D'INFORMATION SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE

647 abonnés



SITE INTERNET

- Avis, agenda et principales **actualités de l'instance à disposition du grand public**
- **Module de recherche** intégrant la possibilité de rechercher par mots-clés dans le corps de texte des avis.

VIDÉOS

- Diffusion sur la chaîne Youtube du CNA et sur les réseaux sociaux des vidéos de présentation du CNA, de l'avis sur les repas à l'hôpital et du comité d'éthique en abattoirs.
- Un [webinaire sur l'alimentation à l'hôpital](#) a également été réalisé dans le cadre de la semaine de la dénutrition 2021.



Visibilité du CNA



DOSSIER DE PRESSE SUR LES EMBALLAGES ALIMENTAIRES

Publié en juillet 2021, reprenant de manière synthétique les résultats des trois avis du CNA sur le sujet adoptés en 2020-2021 ([lien vers le dossier](#)).



TRADUCTION D'AVIS

L'avis n°89 sur le retour d'expérience de la crise Covid, de par sa dimension européenne et internationale, a été [traduit en anglais](#), ainsi que son [résumé](#).



RÉVISION DE LA CHARTE GRAPHIQUE DU CNA

L'équipe du CNA a revu sa charte graphique, un document présentant les polices et couleurs « de marque » du CNA. Les avis et les autres documents produits sont ainsi harmonisés au maximum.



Visibilité du CNA

PARTICIPATION À LA FORMATION DES HAUTS FONCTIONNAIRES



Le CNA a participé à la constitution du tronc commun de **formation des hauts fonctionnaires** en lien avec la transformation de l'ENA en **Institut national du Service Public**. En coopération avec L'École Nationale des Services Vétérinaires, qui fait partie des 13 écoles associées pour la création de ce tronc commun de formation des hauts fonctionnaires, les travaux conduits au CNA ont illustré un cas concret de la thématique « **Rapports à la science** », plus spécifiquement les rapports entre science, innovation et société.

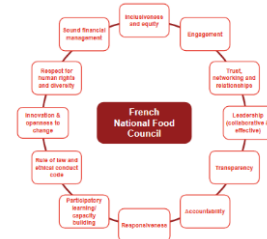
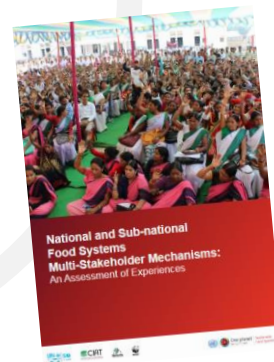
Sous la forme d'un **webinaire**, ce cas pratique présente les témoignages des acteurs de la politique publique de l'alimentation des ministères de rattachement et des groupes de concertation du CNA pour faire comprendre la place de la concertation au CNA. La récente participation citoyenne y est plus particulièrement expliquée.

La ministre de la Transformation et de la Fonction publiques a particulièrement apprécié cette proposition d'illustration de chacun des modules par un exemple concret. Le Programme national pour l'alimentation et le CNA ont été présentés dans le cadre du module 4 « Les rapports entre science, innovation et société ».

PARTICIPATION À UN PROJET DE RECHERCHE INTERNATIONAL

Les membres du CNA et du secrétariat interministériel ont participé début 2021 à l'étude menée par le réseau « One Planet Network » sur les **mécanismes multi-acteurs qui promeuvent des systèmes alimentaires durables**.

Cette étude a donné lieu au rapport « [National and Sub-national Food Systems Multi-Stakeholder Mechanisms : An Assessment of Experiences](#) » publié en octobre 2021, dans lequel le CNA est présenté comme l'une des dix études de cas exemplaires de mécanismes multi-acteurs travaillant sur l'amélioration des systèmes alimentaires, aux échelles nationales et infranationales.

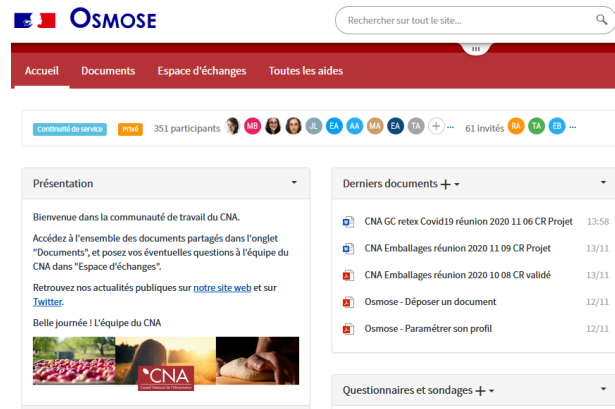


Les outils numériques au CNA



RÉUNIONS DE CONCERTATION PAR VISIOCONFÉRENCE

- Utilisation de l'outil Zoom jusqu'en août 2020, puis de **Webex** pour les groupes de concertation et les deux premières plénières de l'année ;
- **Formation** de l'équipe à l'animation de concertations en ligne.



PLATEFORME « OSMOSE »

- Une **plateforme collaborative** pour échanger des documents et organiser des espaces réservés aux membres ;
- Animation de la **communauté des membres** ;
- Agenda des réunions à venir.

Annexe

Les sigles

ADEME - Agence de la transition écologique
ADF - Assemblée des départements de France
AAEMA - Association pour l'Étude de l'Épidémiologie des Maladies Animales
AFNOR - Association française de normalisation
AFOC - Association Force ouvrière consommateurs
AGORES - Association nationale des directeurs de la restauration collective territoriale
ALLDC - Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs
AMF - Association des maires de France
ANIA - Association nationale des industries agroalimentaires
Anses - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
APCA - Assemblée permanente des chambres d'agriculture
ARF - Association des régions de France
CEP - Centre d'études et de prospective (ministère en charge de l'agriculture)
CESE - Conseil économique, social et environnemental
CFE CGC AGRO - Confédération française de l'encadrement, confédération générale des cadres - Fédération nationale agroalimentaire
CGAAER - Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux
CGAD - Confédération générale de l'alimentation en détail
CGI - Confédération française du commerce de gros et du commerce international
CIAA - Comité Interministériel de l'Agriculture et de l'Alimentation
CIWF - *Compassion in World Farming*
CLCV - Consommation, logement et cadre de vie
CNA - Conseil national de l'alimentation
CNAO - Collectif national des associations d'obèses
CNAFAL - Conseil national des associations familiales laïques
CNAFC - Confédération nationale des associations familiales catholiques
CNDP - Commission nationale du débat public
CNEAb - Comité national d'éthique des abattoirs
CNTE - Conseil national de la transition écologique
CNMCCA - Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles
CP - Confédération paysanne
CRUN - Coordination rurale union nationale
DGAL - Direction générale de l'alimentation
DGCCRF - Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
DGS - Direction générale de la santé

DRAAF - Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
F2A - Réseau formation agroalimentaire
FBB - Fondation Brigitte Bardot
FCD - Fédération des entreprises du commerce et de la distribution
FFBA - Fédération française des banques alimentaires
FFAS - Fonds français pour l'alimentation et la santé
FGA – CFDT - Fédération générale agroalimentaire – Confédération française démocratique du travail
FGTA – FO - Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force ouvrière
FNAF – CGT - Fédération nationale agroalimentaire et forestière – Confédération générale du travail
FNE - France nature environnement
FNFR - Fédération nationale familles rurales
FNH - Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme
FNSEA - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
G-DRAAF - Groupement des DRAAF
IFREMER - Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
INAO - Institut national de l'origine et de la qualité
INC - Institut national de la consommation
INDECOSA – CGT - Association pour l'information et la défense des consommateurs salariés de la CGT
INRAE - Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
INSERM - Institut national de la santé et de la recherche médicale
JA - Jeunes agriculteurs
LDFA - Fondation Droit Animal, Éthique et Sciences
Loi Agec - loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire
Loi EGALim - loi du 30/10/2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous.
OABA - Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs
RAC - Réseau Action Climat
Retex - Retour d'expérience
SNARR - Syndicat national de l'alimentation et de la restauration rapide
SNRC - Syndicat national de la restauration collective
SYNABIO - Syndicat des entreprises bio
SYNHORCAT - Syndicat français de l'hôtellerie, des restaurateurs, des cafetiers et des traiteurs
UFC – Que choisir - Union fédérale des consommateurs – Que Choisir
UMIH - Union des métiers de l'industrie hôtelière
WWF - *World Wide Fund for Nature* ou Fonds mondial pour la nature